lettre d'info

Arts Vivants Haute-Marne

été 09 ↳ N °28

édito

> DOSSIER
Education populaire : des associations engagées dans le spectacle vivant..... p.2

Edito p.1

Paroles d'acteurs..... p.3

Associations d'éducation populaire en Haute-Marne, un maillon essentiel du dynamisme culturel..... p.3

Agenda p.4

L'éducation populaire, maillon culturel essentiel

« Il n'est de richesse que d'hommes ». Cette maxime de Jean Baudin traverse les siècles sans prendre une ride et s'applique, dans cet éditorial, aux acteurs culturels qui irriguent la Haute-Marne. Par leur nombre, leur qualité, leur créativité, la diversité de leurs interventions, ils ont constitué une forme d'écosystème culturel, développant au fil du temps un réseau porteur de développement en harmonie avec le territoire.

Alliant démarche professionnelle et ancrage territorial fort, chaque acteur a su fonder son identité sur sa complémentarité avec l'existant, sur son envie, son énergie et ses compétences. Cette démarche est une des qualités propres aux réseaux d'éducation populaire.

Cette lettre d'information fait le point sur nos principaux partenaires de l'éducation populaire, relais incontournables de la politique culturelle départementale, et sur les fondements de leur engagement quotidien.

Elisabeth ROBERT-DEHAULT
Conseiller Général
Présidente d'Arts Vivants 52

ARTS > 52 VIVANTS
MUSIQUE • DANSE • THÉÂTRE

> DOSSIER

Education populaire : des associations engagées dans le spectacle vivant

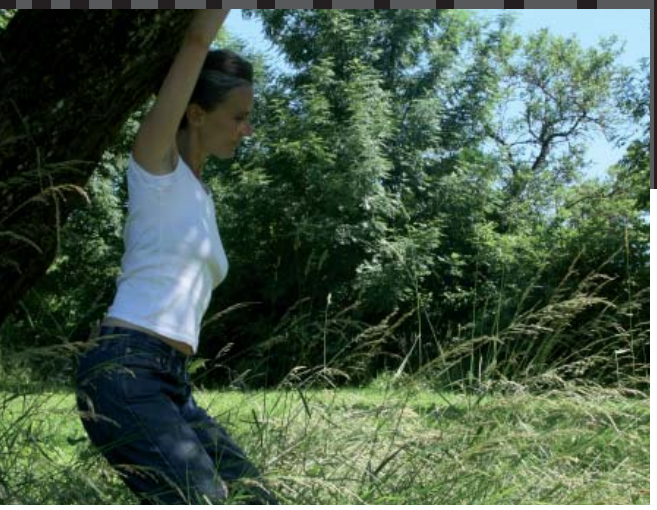

Les associations d'éducation populaire, comme les associations culturelles, mènent un travail de fond depuis plusieurs dizaines d'années dans le but d'enrichir la vie culturelle partout en France. Pourtant, depuis un an, ces associations sont fragilisées par des baisses de financement conséquentes. Si les associations d'éducation populaire ont été séparées « politiquement » de leurs voisines culturelles, force est de constater qu'elles se soucient également des questions culturelles depuis leurs origines.

Pour en savoir plus :

- Dossier, « La culture populaire : fin d'une histoire ? », in l'Observatoire, la revue des politiques culturelles, n°33 mai 2008
- L'impact sur la société des associations culturelles et de communication de la COFAC, Coordination des Fédérations et Associations de Culture et de la Communication, octobre 2006

Structures culturelles et socioculturelles sont rattachées à des institutions différentes (Ministère de la Culture pour les premières, et actuel Ministère de la Santé et des Sports, ou Ministère de l'Agriculture pour les secondes). Ces associations œuvrent pourtant en complémentarité au développement culturel, et se sont rapprochées au fil du temps.
Les acteurs de l'éducation populaire ont suivi des démarches de professionnalisation dans les disciplines artistiques et culturelles. Par ailleurs, les pratiques en amateur, domaine de prédilection historique de l'éducation populaire, ont pris une ampleur sans précédent. Ce développement a participé à la reconnaissance des pratiques en amateur par le Ministère de la Culture qui s'est efforcé de jeter des ponts entre les mondes amateurs et professionnels dans un souci d'appuyer ses politiques de démocratisation. Sur le terrain les amateurs eux-mêmes font appel de plus en plus souvent à des artistes professionnels pour enrichir leurs pratiques, se former et accéder à des répertoires et des techniques d'aujourd'hui.
Comme en témoignent certains acteurs de l'éducation populaire en Haute-Marne, l'émergence de certaines disciplines n'aurait pu se faire si rapidement sans la présence de ces associations.

« S'émanciper, c'est avoir accès à toute la culture. La culture d'élite ne garantit pas plus la liberté que la culture populaire la promotion de l'égalité »[1] .

Des enjeux qui dépassent le développement culturel

Les associations d'éducation populaire contribuent à une plus grande diversité de l'offre culturelle et artistique, notamment sur des esthétiques encore non prises en compte par les institutions.
Elles permettent également d'élargir cette offre à un large public, que ce soit dans des quartiers ou dans des zones rurales dépourvus d'équipements culturels, tout en veillant à intégrer leurs propositions artistiques aux réseaux professionnels.
Elles concourent ainsi à la démocratisation (en facilitant un accès pour tous à la culture) et à la démocratie culturelle (par la reconnaissance des expressions artistiques).
Autour des techniciens des associations, se regroupent de nombreux bénévoles qui participent à la mise en place des projets de façon coordonnée, à la transmission des savoirs et des savoir-faire. Au delà du seul développement culturel, ces organismes et les personnes qui les animent, participent aux dynamiques de territoire, en contribuant à la construction d'une identité, à la valorisation et à l'attractivité d'un territoire.
Le réseau de l'éducation populaire connaît cependant en 2009 des coupes budgétaires de la part de leurs ministères de tutelle : Agriculture, Jeunesse et Sports, Culture. Ainsi, l'annonce d'une baisse des budgets alloués aux personnels de L'INJEP, qui passeraient de 4,1 millions en 2008 à 2.2 millions d'euros en 2010, conduirait à la suppression de 40 postes avant la fin de l'année 2009.
Cette hémorragie est accentuée par la suppression des crédits alloués aux postes FONJEP (Fonds de Coopération de la Jeunesse et de l'Education Populaire), administrés par le ministère Jeunesse et Sports et dédiés aux animateurs jeunesse et éducation populaire, ainsi que par celle des financements « animation rurale » provenant du ministère de l'Agriculture.

1 Jacques Rancière, Le Monde de l'éducation, juillet-août 2006

Paroles d'acteurs

« *L'idée de compétition n'existe pas. La seule compétition n'existe qu'avec soi-même. Nous aimons dire que l'impossible devient possible.* »
Fabrice Montignon – Animateur à la MJC de Chaumont

« *Aujourd'hui encore plus qu'hier cette implication permet de défendre au même titre et parallèlement à l'éducation populaire la non marchandisation de certaines formes de culture même si l'on a tendance à tout justifier par la globalisation.* »
Moussa Zidour – Directeur de la MJC de Saint-Dizier

« *Le mouvement des Foyers Ruraux porte dans son histoire de nombreuses réflexions et actions volontaristes pour un développement culturel pensé, agi et porté par le monde associatif organisé, dans un objectif de développement local, avec et pour les habitants du monde rural* »
Michèle Moilleron, coordinatrice de la Fédération Départementale des Foyers Ruraux de la Haute-Marne

«*L'Education populaire et ses fédérations ont un rôle primordial de mobilisation, de mutualisation et de transfert des expériences à jouer.*»
Juliette Bontemps, déléguée éducation à la Ligue de l'Enseignement de Haute-Marne

Associations d'éducation populaire en Haute-Marne, un maillon essentiel du dynamisme culturel

En Haute-Marne, les associations d'éducation populaire constituent un réseau rassemblant plus d'une centaine d'associations. Arts Vivants 52 a interrogé les plus actives dans le domaine du spectacle vivant sur leurs activités et les enjeux qui y sont liés. Depuis 20 à 40 ans, les MJC de Chaumont et de Saint-Dizier, la Fédération Départementale des Foyers Ruraux et la Ligue de l'Enseignement de la Haute-Marne se sont engagées dans le développement d'activités liées au spectacle vivant, le plus souvent en musique et en théâtre.
Pour chacune de ces structures, il s'agissait de permettre un accès à la culture au plus grand nombre et le développement des pratiques amateurs. Les activités sont souvent, pour les MJC, un lieu d'écoute et d'échange qui permet de faire émerger de nouveaux projets et de les accompagner.

La Ligue de l'Enseignement et les Foyers Ruraux, quant à eux, travaillent essentiellement en milieu rural. Leurs projets tiennent compte des spécificités du territoire et sont donc axés sur le maillage culturel du territoire. « *L'un des enjeux de la présence de l'éducation populaire tient à l'importance, chez nous, des territoires ruraux qui ont des spécificités culturelles : dispersion de la population et de la ressource, place croissante de la mobilité et de l'immobilité dans les activités humaines, faiblesse des infrastructures culturelles par rapport aux centres des villes […]* » (Juliette Bontemps, Ligue de l'enseignement)
Ces deux structures sont à l'origine de la création de «Tinta'mars» et de «Diseurs d'histoires» : deux festivals qui se sont attachés à créer une offre de diffusion en milieu rural, dans des salles non équipées, et à atténuer ainsi les disparités existantes sur le territoire départemental.
Outre la diffusion, les associations développent les activités de pratiques du spectacle vivant, menant les adhérents vers la création.

Tous les acteurs de l'éducation populaire mettent en avant le caractère citoyen de leurs démarches : L'écoute, le partage, l'échange, l'expression artistique, participent à la construction d'êtres citoyens. « *La proximité sociale et géographique favorisent l'appropriation, la participation, l'engagement et la citoyenneté, ferments de la démocratie culturelle et du vivre ensemble* », précise Michèle Moilleron.

L'engagement des associations d'éducation populaire impacte plusieurs domaines : « à la fois politiques et culturels. *La forme associative par l'éducation populaire, même si elle est tenue par des financements, permet une certaine liberté dans la création, la promotion, la diffusion par l'encouragement des pratiques amateurs*», explique Moussa Zidour, directeur de la MJC de Saint-Dizier. La forme associative permet notamment d'agir sur les champs non investis par l'institution, « *parce qu'un état ou une collectivité ne peut pas répondre à tout* », témoigne Fabrice Montignon (MJC de Chaumont). Ces structures constituent un maillon essentiel sur des terrains hors des champs traditionnels des institutions culturelles et des instances politiques. Assurant une animation et une circulation issues d'une longue expérience, les structures d'éducation populaire remplissent un double rôle : la réduction des écarts culturels entre les territoires et une interface des politiques publiques.

Confrontées aux baisses de financement qui fragilisent leurs activités et leurs structures, les associations d'éducation populaire ont entamé un travail de réflexion qui, au delà de la question culturelle, devrait permettre de mettre en avant l'impact des associations d'éducation populaire sur la société. Dans cette optique, un temps fort sera organisé par la Ligue de l'enseignement de la Haute-Marne autour de « **L'utilité sociale des associations d'éducation populaire** », le 24 novembre à Chaumont, au Conseil Général de Haute-Marne, salle Niederberger de 18h à 21h.

agenda

DIFFUSION

Concert de l'ensemble Multilatérale et création de *Concerto* de M. Franceschini
Dim 19 juil
Joinville - Château du Grand Jardin
03 25 94 17 54

LA ROUTE DES ORGUES

Jean-Michel Bachelet, organiste
Dim 12 juil
Joinville - Eglise
03 25 06 43 03

Georges Delvallée, organiste
Carole Marais, mezzo-soprano
Dim 12 juil
Langres - Cathédrale Langres
03 25 87 54 10

Umberto Salvagnin, organiste-
Chantal Detraz, violon alto
Dim 19 juil
Langres - Cathédrale Langres
03 25 87 54 10

Alain Bouvet, organiste
Dim 26 juil
Langres - Cathédrale Langres
03 25 87 54 10

Michaël Mathès, organiste
Dim 2 août
Langres - Cathédrale Langres
03 25 87 54 10

Thierry Colas, organiste
Dim 9 août
Langres - Cathédrale Langres
03 25 87 54 10

Mathieu Freyburger, organiste
Dim 16 août
Langres - Cathédrale Langres
03 25 87 54 10

Jubilate
Dim 23 août
Langres - Cathédrale Langres
03 25 87 54 10

RENCONTRES

Table ronde dans le cadre de la résidence de l'ensemble Multilatérale
La musique contemporaine et nouvelles générations :
Comment réinventer le rapport à la création et à la transmission
Sam 18 juil
Joinville - Château du Grand Jardin
03 25 94 17 54

Retrouvez le programme en ligne des formations, ateliers et recontres d'Arts Vivants 52 à partir du 1er septembre.

www.artsvivants52.org

ARTS VIVANTS 52
2 rue du 14 Juillet
52000 CHAUMONT

Tél. : 03 25 02 05 75
Fax : 03 25 02 05 50
contact@artsvivants52.org

www.artsvivants52.org

Lettre d'info d'Arts Vivants 52, n° 28
Eté 2009, Gratuit
Directeur de la publication :
Elisabeth Robert-Dehault
Imprimé par nos soins
Lettre éditée par : Arts Vivants 52
2 rue du 14 juillet
52000 CHAUMONT CEDEX
Dépôt légal à parution

ARTS > 52 VIVANTS
MUSIQUE • DANSE • THÉÂTRE